



RAPPORT 2024



AGRI Fribourg
Freiburg

Chambre fribourgeoise d'agriculture

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
LE MOT DU DIRECTEUR	3
LES CHIFFRES 2024	4
DEFENSE PROFESSIONNELLE	6
SERVICES	9
GERANCES	12
COMMISSIONS AGRI FRIBOURG	15
MEMBRES D'HONNEUR AGRI FRIBOURG	17
DELEGUES AGRI FRIBOURG A L'ASSEMBLEE DE L'USP	18
COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR AGRI FRIBOURG	18

IMPRESSUM

Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine est principalement utilisée dans ce rapport. La forme féminine est, bien sûr, toujours incluse.

Editeur: AGRI Fribourg Freiburg, Rte de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot, Tél. 026 467 30 00, info@agrifribourg.ch, www.agrifribourg.ch. **Collaboration:** Marc Bovet (MB), A. Brügger (AB), Lucas Dupré (LD), Joël Etter (JE), Martine Kurzo (MK), Luciane Lapierre (LL), Sandra Macherel (SM), Frédéric Ménétrey (FM), Nicole Neuhaus (NN), Gérard Morel (GM), Robin Philipona (RP). **Conception graphique et mise en page:** Administration AGRI Fribourg. **Traduction:** Administration AGRI Fribourg. **Photos:** AGRI Fribourg (FM). Juin 2025.





LE MOT ...

... DU PRÉSIDENT

Du 12 novembre 2024 au 30 juin 2025: 224 jours durant lesquels un vent contraire a soufflé sur AGRI Fribourg. Il n'a en rien entamé mon enthousiasme de nouveau président ni ma volonté d'être à l'écoute des préoccupations de nos familles paysannes et d'y répondre.

C'est vrai que du côté de notre organisation, les étoiles de nos finances et de nos structures n'étaient pas alignées. Nous avons, avec l'ensemble de mon Comité, pris le taureau par les cornes: les audits sont en cours. Leurs résultats, d'ici la fin de l'été, nous conduiront à prendre des mesures: nous devons sans doute changer nos structures et mieux répartir les responsabilités. Nous le ferons avec transparence, avec la volonté de persévérer.

Notre société change. La nature, notre outil de travail, est impactée par le climat. L'insécurité des échanges internationaux menace notre autoapprovisionnement. L'état de nos finances fédérales péjore notre politique agricole 2030 et le Conseil fédéral rechigne à relâcher la pression administrative sur nos agriculteurs. Notre canton fait pression sur Berne, le report de la plateforme Digiflux en 2027 est un exemple.

Notre profession doit être défendue. Nous devons affirmer notre volonté de protéger nos familles paysannes et d'apporter de l'espoir aux femmes et hommes de la terre. AGRI Fribourg prend au sérieux les préoccupations de sa base.

Avec l'excellente équipe de mon Comité, j'entends défendre une politique agricole 2030 viable pour nos agriculteurs; poursuivre la lutte contre le poids administratif; et réagir aux mesures d'économies du Conseil d'Etat fribourgeois, notamment dans le domaine écologique. Ces mesures sont dangereuses pour notre agriculture.

«Si sur ton chemin, tes pieds heurtent des cailloux, prends-les pour construire un mur, un abri, une route.» Dans notre société où aujourd'hui le négatif prime, il y a aussi du positif. A nous de le trouver et de le cultiver! Ensemble.

Adrian Brügger

... DU DIRECTEUR

L'année 2024 a été une année de transition pour AGRI Fribourg. Une année très intense, marquée par de nombreuses tâches et engagements, parfois à la limite du possible. Sur le plan structurel, elle a constitué une période charnière entre deux présidences, un changement d'identité, l'implémentation de nouvelles méthodes de gestion et de comptabilité informatisées, le développement d'une communication digitale tournée vers l'avenir pour AGRI Fribourg et l'agriculture fribourgeoise, ainsi que la préparation à une adaptation de la structure organisationnelle.

La modernisation de l'administration a d'ores et déjà été amorcée en 2024 et se poursuivra en 2025 et 2026. Grâce au travail engagé de collaboratrices et collaborateurs, nous préparons le positionnement d'AGRI Fribourg pour l'avenir, afin de relever les défis avec, notamment, des outils de communication adaptés à notre temps et qui pourront bénéficier à d'autres organisations.

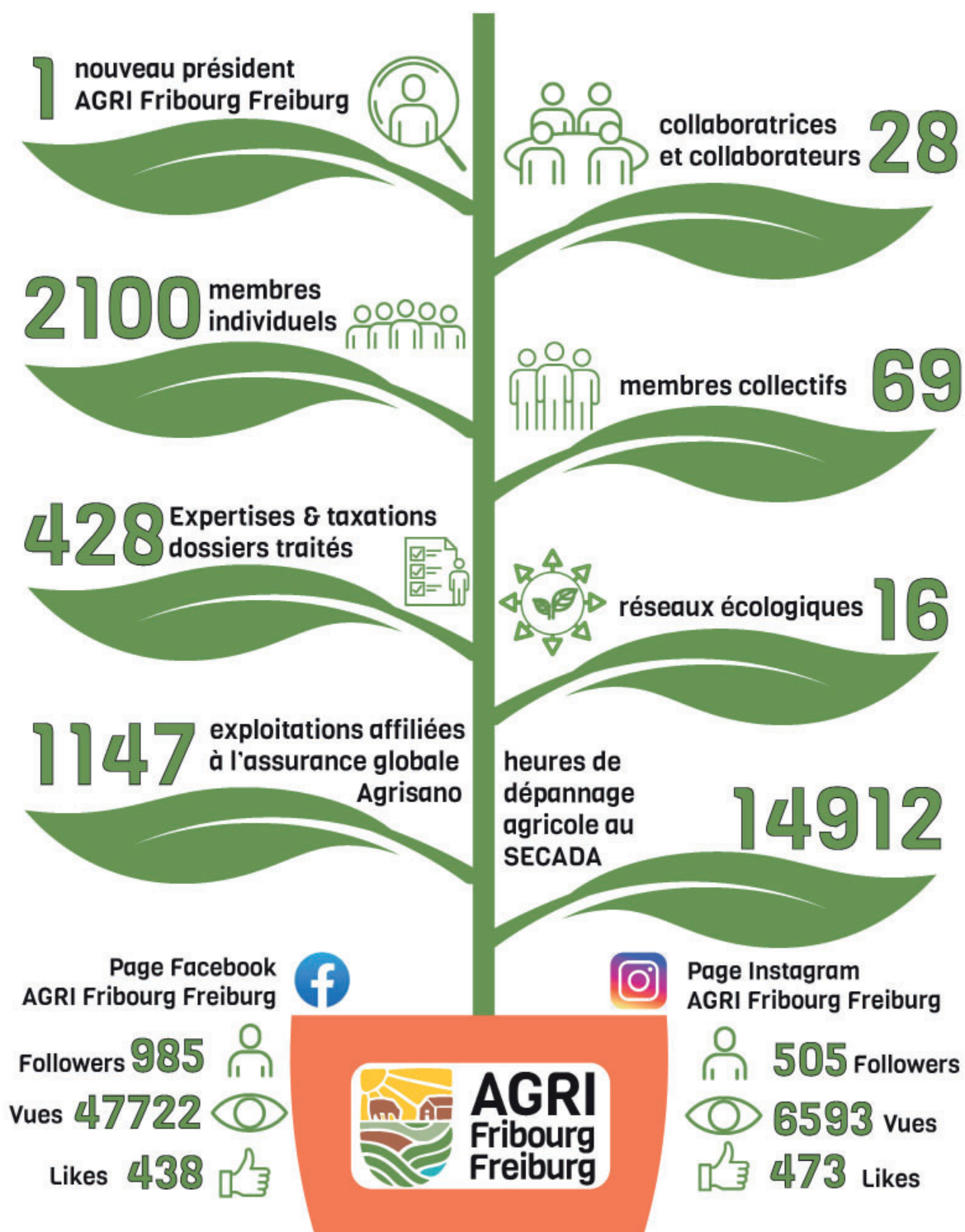
Les premières bases des futurs projets politiques dans les domaines d'engagement d'AGRI Fribourg - tels que les réseaux écologiques et la qualité du paysage - ont également été posées au cours de l'année. L'objectif est de maintenir un pilotage paysan de ces projets, qui devront idéalement se développer en pleine collaboration avec l'administration cantonale, AGRI Fribourg, ainsi que les organisations tierces concernées.

Sans finances solides, il ne peut y avoir d'organisation stable. Les bases d'un financement plus durable et résilient ont été jetées lors de l'assemblée de 2024. Les engagements financiers importants liés à la lutte contre les initiatives populaires de ces dernières années, ainsi que les cotisations cantonales versées à d'autres organisations agricoles régionales ou nationales - qui avaient augmenté au fil du temps - ont pu être compensés, sans impacter à long terme les services d'AGRI Fribourg. Des fondations plus solides sont ainsi en place pour relever les défis futurs de la défense professionnelle.

Frédéric Ménétreay



LES CHIFFRES 2024



LES CHIFFRES 2024

27 portraits de paysan.ne.s
broyard.e.s exposés au
Musée d'Estavayer et
ses grenouilles



6 mois
d'exposition
de portraits
de
paysan.ne.s
broyard.e.s
au Musée
d'Estavayer
et ses
grenouilles



32^e édition du
Brunch à la
ferme du 1^{er} août



12 familles
paysannes
fribourgeoises
ont organisé
un Brunch à la
ferme le 1^{er}
août



12 années de
collaboration
avec Agrisano



1326



élèves ont bénéficié du programme « L'école
à la ferme » section fribourgeoise

14 prestataires
fribourgeois
sont actifs
dans
l'association
« L'école à la
ferme »
fribourgeoise



94414



SMS envoyés par la Chambre fribourgeoise
d'agriculture

209 enfants ont participé le 28 mars à
EXPO Bulle aux ateliers
organisés par « L'école à la
ferme » et EXPO Bulle



AGRI
Fribourg
Freiburg



DEFENSE PROFESSIONNELLE

Une révolte agricole pour se faire entendre

Au cours de l'année 2024, le canton de Fribourg a été marqué par une révolte paysanne de grande ampleur. Portée par des revendications claires et fermes, à l'image de la résolution de Grandsivaz, cette mobilisation a réussi à sensibiliser les autorités politiques et à initier une remise en question du cadre de la production agricole.

Le mouvement s'est inscrit dans une dynamique européenne, mais a pris des formes très concrètes à l'échelle cantonale. Plusieurs convois de tracteurs et rassemblements agricoles ont été organisés à travers le canton, notamment à Chiètres, Lussy, Vallon et Sâles. Ces actions spectaculaires, entre février et mars, ont aussi vu apparaître, de nuit, des lettres lumineuses «SOS» formées à l'aide de phares de tracteurs, symboles visibles de la détresse du monde agricole.

L'un des moments forts fut sans doute la réunion du 7 février 2024 à Grandsivaz, qui a réuni plus de 400 agriculteurs. Lors de cette séance, 253 exploitants ont signé une déclaration commune, jetant les bases des revendications fribourgeoises. Cette rencontre a cristallisé la volonté d'un monde paysan désireux de produire sans se voir entravé par des tâches administratives jugées rébarbatives et souvent déconnectées du terrain.

La résolution de Grandsivaz comporte sept revendications majeures, qui expriment le rejet d'une agriculture suradministrée et mal rémunérée: 1. L'indexation des paiements directs et le maintien d'un revenu agricole digne. 2. La simplification de la bureaucratie, en particulier la réduction des contrôles excessifs. 3. Le rejet de l'augmentation obligatoire des surfaces de biodiversité (+3,5 %), considérée comme contre-productive. 4. L'abandon de l'outil numérique digiFLUX et une révision des normes de fumure trop rigides. 5. La priorité à la production alimentaire suisse, face aux contraintes écologiques généralisées. 6. Une hausse des prix à la production (+5 à +10 %), pour le lait, la viande et les céréales. 7. Un assouplissement des règles liées aux pendillards, en tenant compte de la réalité du terrain.

Ces revendications ont été partiellement entendues. Le Grand Conseil fribourgeois a exprimé son soutien par une motion unanime. Malgré ces signaux positifs, le chemin reste long. Il ne suffit pas de promesses: des mesures concrètes doivent suivre pour garantir un avenir durable et rémunérateur aux exploitations agricoles. Les enjeux sont immenses: assurer une production locale, respectueuse de l'environnement, tout en permettant aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail.

La révolte de 2024 a semé les graines d'un changement. Il reste à construire, ensemble, les réformes profondes que le monde paysan mérite.

Une révolte à concrétiser

Fin 2024, la dernière manifestation a fait le siège de l'administration fédérale pour transmettre les courroux partagés par une large majorité des exploitations agricoles suisses. Si tout le monde ne s'exprime pas, on peut oser affirmer que les revendications sont légitimes pour chaque famille paysanne. Plus d'estime, moins de bureaucratie, plus de stabilité agricole et surtout de meilleurs prix: qui peut ne pas soutenir ces revendications?

La réalité d'une année agricole 2024 très difficile et décevante pour plusieurs secteurs de production a ajouté de l'inquiétude financière aux déceptions sociales et administratives des paysans.

Le ras-le-bol des paysans au sujet de la surcharge administrative ou des revenus trop bas sont des points essentiels à corriger. A cette fin, il faut que chaque acteur, tant des filières de production que de l'administration, soit conscient des défis et renonce à la tentation de reporter les changements demandés. Les grands distributeurs qui ont initié une guerre de communication inutile sur la baisse des prix des aliments en magasin sont évidemment aussi concernés! En 2024, la révolte a amené le dialogue, en 2025, chacun devra prendre ses responsabilités afin de transformer le dialogue en résultats, et sans être tenté de passer les patates chaudes. Ce serait une grave erreur et un affront inadmissible fait en réponse aux revendications du secteur agricole.





DEFENSE PROFESSIONNELLE

Une initiative de plus refusée

Les initiatives extrêmes demandent, année après année, beaucoup d'énergie et de moyens à mettre en place pour lutter contre les offensives d'enfants gâtés et capricieux lancées par certains milieux de notre société. Hors de l'envie de trouver des solutions à quelques problèmes, elles ciblent systématiquement avec dédain le secteur agricole sans le connaître et surtout sans vouloir le connaître, ni même le reconnaître. Lorsque les dogmes et les théories des initiants supplantent la réalité paysanne et la pratique, il est essentiel de trouver de nouvelles ressources pour continuer à lutter pour la défense des intérêts de l'agriculture. Plutôt que de se crisper sur le négatif, nous devons résolument défendre avec fierté les aspects irréfutables et factuels de la nécessité vitale de l'agriculture et des avantages de notre production agricole que certains ne veulent simplement pas entendre.

La campagne contre l'initiative biodiversité trop extrême a été l'occasion de rappeler et démontrer que l'agriculture s'engage fortement pour la biodiversité, mais surtout aussi qu'elle s'engage pour une production agricole durable afin de nourrir la population de notre pays.

Après plusieurs mois de campagne, aucun partisan de l'initiative Biodiversité n'a pu apporter une bribe de solution aux conséquences néfastes qu'entraînerait la réduction de la production agricole suisse voulue par l'initiative, ni à l'exportation des effets négatifs sur l'environnement: un aveu d'ignorance de la part des initiants.

Abandon des 3,5 % de SPB supplémentaires

Après deux reports de mise en œuvre, d'innombrables discussions agronomiques et politiques, grâce à une opposition déterminée du monde agricole, la mesure décriée des 3,5 % de surface de promotion à la biodiversité sur terres ouvertes a été finalement abandonnée. La motion demandant de supprimer cette nouvelle mesure inadaptée des 3,5 %.

La source de l'opposition de l'agriculture est à chercher dans la forme et le mode de mise en œuvre de la mesure et non contre le principe de fournir des prestations de biodiversité. Cela aurait été un non-sens de diminuer la production en grandes cultures en période d'insécurité alimentaire mondiale et d'encourager les importations.

Par leur décision, les parlementaires fédéraux ont fait le bon choix, celui d'écouter le monde paysan qui a dû prendre le ton de la révolte pour se faire entendre.

Une défense professionnelle solidaire

Les régions de montagne et des cantons comme Fribourg jouent un rôle essentiel dans le maintien de la diversité et de la qualité des produits de montagne et des produits laitiers suisses. À côté des intérêts commerciaux des produits spécifiques de montagne, l'estivage offre un avantage complémentaire à la production laitière suisse et donne la possibilité de développer des produits avec une typicité unique.

Pour le secteur agricole, l'avantage n'est pas uniquement commercial, il est aussi un atout agromatique indéniable, et ce, non seulement en région de montagne, mais aussi pour les régions de plaine. La possibilité d'alper le bétail permet aussi d'utiliser des surfaces à des altitudes favorables pour l'élevage alors que les températures étouffent la plaine de chaleur. Tant d'un point de vue sanitaire, économique et social, la mise à l'alpage du bétail fait sens et est un complément important à l'agriculture suisse et de l'économie du secteur primaire.

Plusieurs défis menacent cependant l'image traditionnelle et le bon fonctionnement de l'estivage, de la saison d'alpage et de son économie. Vu l'importance du secteur pour l'agriculture, il faut s'engager avec conviction avec tous les moyens disponibles pour garantir un avenir serein à l'économie alpestre. Entre adaptations climatiques, propositions de diminution du budget agricole de la part de la Confédération et des cantons et pression des grands prédateurs, les menaces sont



DEFENSE PROFESSIONNELLE

importantes. En ce sens, une défense professionnelle agricole forte, soudée et qui tire à la même corde pour toutes les régions est essentielle pour assurer l'avenir des estivages tels que nous les connaissons, c'est aussi dans l'intérêt des régions de plaine.

Avec le soutien apporté à la Société suisse d'économie alpestre par le nouveau système de cotisations directes, une organisation encore plus forte peut se mettre en place. Elle peut ainsi encore mieux et encore plus collaborer avec les sections cantonales et travailler avec la base, pour la base. Les soutiens aux sociétés d'économie alpestre nationale et cantonales permettent ainsi de défendre la position des exploitations des alpages tant du côté économique qu'agronomique pour en tirer le meilleur des avantages pour chaque exploitant d'alpage, dans le respect des intérêts de tous.

Le principe de solidarité entre montagne et plaine est aussi un principe qui doit s'appliquer entre toutes les régions de Suisse. En ce sens, les nouveaux soutiens accordés par les teneurs d'alpages à la Société suisse d'économie alpestre et à l'Union suisse des paysans sont un lien important qui s'inscrit dans la verticalité de la production agricole et la répartition homogène au niveau national. (FM)

Les expositions liées au 175^e anniversaire poursuivent leur route

Dans le cadre des festivités qui ont marqué les 175 ans de l'Union des Paysans Fribourgeois, un programme d'événements se poursuit à travers le canton.

L'exposition des 175 portraits d'agriculteurs ne pouvant être contenue dans un seul espace, les portraits d'agriculteurs régionaux ont commencé leur itinérance dans leurs districts respectifs. Du 27 juin au 31 décembre 2024, les portraits d'agriculteurs broyards ont été exposés au Musée d'Estavayer et ses grenouilles.

Brunch du 1^{er} août 2024: une vitrine conviviale de l'agriculture fribourgeoise

La 32^e édition du traditionnel Brunch à la ferme du 1^{er} août a rencontré un franc succès dans le

canton de Fribourg. Cette manifestation représente une opportunité privilégiée de nouer des liens entre le monde agricole et la population. Elle permet non seulement de valoriser l'agriculture locale, mais aussi de promouvoir la vente directe et les diverses prestations proposées à la ferme.

En 2024, 12 familles paysannes ont ouvert les portes de leurs exploitations, offrant aux visiteurs l'occasion de découvrir des buffets copieux composés de produits du terroir:

- Fam. Michel Bapst, Vuisternens-en-Ogoz
- Fam. Mauritz Boschung, Oberschrot
- Fam. Mauritz Boschung, Plasselb
- Fam. Monika & Patrick Buchs, Im Fang
- Fam. Stéphane Christinaz, Nuvilly
- Fam. David & Louis-Michel Dévaud, Bouloz
- Fam. Fouzia & Pierre-Yves Ducry, Dompierre
- Fam. Karine & Cédric Kilchoer, La Tour-de-Tr.
- Fam. Claude Magnin, Cottens
- Fam. Sonja & Olivier Moret, Vuadens
- Fam. Alexandra & Frédéric Pugin, Riaz
- Fam. Anita & Rudy Ruegsegger, Delley

La demande reste très forte, la majorité des brunchs affichant complet chaque année. Ce succès témoigne de l'intérêt du public pour des expériences authentiques et de proximité avec le monde rural.

Afin de répondre à cet engouement, la Chambre fribourgeoise d'agriculture est constamment à la recherche de nouvelles exploitations prêtes à participer aux prochaines éditions.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur www.portailpaysans.ch

L'Ecole à la ferme (EàF), une immersion éducative dans le monde agricole

En 2024, 66 activités «L'Ecole à la ferme» (EàF) ont été organisées dans le canton de Fribourg, permettant à 1'326 élèves de vivre des expériences pédagogiques enrichissantes. Ces visites offrent aux enfants une immersion concrète dans la vie agricole, en abordant des thématiques essentielles telles que l'agriculture durable, la biodiversité, la





SERVICES

production et la transformation des aliments issus de l'agriculture locale.

Quatorze agricultrices et agriculteurs sont aujourd'hui engagés comme prestataires du programme, témoignant d'un réel dynamisme et d'un engagement fort pour l'éducation à l'environnement.

L'Ecole à la ferme a été représentée lors de 4 événements durant l'année 2024:

EXPO Bulle: le 22 mars. En partenariat avec les organisateurs d'EXPO Bulle, des ateliers éducatifs ont été animés sur le thème de la vache, à destination de 10 classes d'écoles de Bulle et environs. Les ateliers comprenaient: «la vache un mammifère» (lait, traite); «les 4 estomacs» (alimentation); «chez le coiffeur» (préparation); «le concours de beauté» (présentation au ring); un goûter (produits laitiers). Les élèves ont manifesté un grand intérêt et un réel enthousiasme pour ces découvertes.

La Ferme en ville à Estavayer-le-Lac: les 26 et 27 avril. Cette manifestation biennale, très appréciée du public, a accueilli animaux de la ferme, marché artisanal et animations. Deux ateliers EàF ont été proposés: le samedi, un atelier sur les céréales. Le dimanche, un jeu sur les animaux de la ferme et des dégustations à l'aveugle. Ces animations ont connu un vif succès auprès des familles.

Le Marché Bio à Bulle: le 2 juin. Présente avec un stand, EàF a proposé un atelier sur les céréales, contribuant à la sensibilisation des visiteurs à l'alimentation et à l'agriculture bio.

La Foire d'automne: le 29 septembre. Lors de la journée dédiée aux familles, un atelier autour du cardage de la laine a suscité un grand intérêt et attiré de nombreux participants.

Le soutien apporté par AGRI Fribourg à l'Ecole à la Ferme s'inscrit dans une logique de stratégie de communication orientée vers l'éducation et l'apprentissage des plus petits afin de leur faire découvrir l'origine de notre alimentation. (SM) •

Environnement et développement rural

L'avenir des réseaux et des Associations de qualité du paysage

L'avenir des réseaux et des Associations QP se décide actuellement à Berne. La réunion de ces deux entités pourrait avoir lieu en 2028 déjà. Dans ce but, les autorités cantonales fribourgeoises compétentes sous l'égide de Grangeneuve ont pris les devants en créant des comités pour mettre en place la nouvelle structure: le COPIL le COPRO.

Une séance d'information aux agriculteurs a été organisée à Grangeneuve le 28 novembre 2024. Suite à cette séance, plusieurs agriculteurs ont intégré le COPIL et le COPRO. Un sondage a ensuite été envoyé aux différents présidents de réseaux et de QP pour avoir leur avis sur les mesures à prendre, la définition des périmètres, etc. dans les nouveaux projets de biodiversité régionale et de qualité du paysage (BrP).

Une nouvelle séance a eu lieu le 31 mars 2025 sous forme de workshop pour synthétiser les réponses et avoir l'avis des personnes présentes.

Voilà ce que l'on peut en dire pour le moment:

- Le train d'ordonnances 2024 a été adopté
- Les contributions BrP seront versées à partir de 2028
- Le montant total des contributions pour les projets BrP a été fixé à env. 20 millions de francs
- Il n'y aura pas de plafonnement par exploitation mais par canton
- La Confédération verse 90% des montants, le reste est à la charge du canton
- Un catalogue de 21 mesures sera proposé par la Confédération auxquelles s'ajouteront des mesures régionales
- Les projets, notamment les périmètres, sont définis par les cantons.

La plupart des projets de réseaux d'AGRI Fribourg sont en prolongation ou le seront en 2028. Les projets encore en cours à cette date seront intégrés dans les nouvelles structures sans rapport final. (LL)





SERVICES

Assurances

Entre 2019 et 2024, le canton de Fribourg a connu une évolution notable dans le domaine des assurances agricoles, tant au niveau du nombre d'entreprises assurées que des volumes financiers couverts. Le nombre total de bénéficiaires de produits d'assurance a bien progressé. Ce léger accroissement reflète une stabilité générale du secteur agricole fribourgeois, avec une certaine tendance à adhérer aux assurances spécifiques agricoles Agrisano et emmental, plus ciblées et souvent moins coûteuses que les concurrents.

Les entreprises ayant une assurance perte de gain sont aujourd'hui près de 1'000, cela démontre une prise de conscience croissante des risques liés à l'incapacité de travail. Il est cependant inquiétant de ne pas avoir plus d'exploitations agricoles bénéficiant de cette couverture et des conditions d'assurances très avantageuses pratiquées par Agrisano.

La responsabilité civile privée pour le personnel étranger a encore de la marge de progression. Avec Agrisano, AGRI Fribourg assure plus de 3'000 employés agricoles. Nous constatons également une hausse des masses salariales assurées, qui ont suivi une tendance nettement positive. Pour la perte de gain, la masse assurée dépasse en général les 35 millions de francs. Les montants assurés pour les accidents professionnels et non professionnels ont également régulièrement augmenté ces dernières années. Cette croissance reflète soit une augmentation des salaires agricoles, soit une meilleure couverture des revenus effectifs par les assurances.

Le nombre d'affiliés à l'assurance globale progresse d'année en année, il est passé de 1'076 au 31 décembre 2018 à 1'091 au 31 décembre 2019 pour atteindre 1'147 au 31 décembre 2024.

La prévoyance professionnelle est encore un pilier à renforcer en priorité. Dans un domaine comme l'agriculture, où les risques professionnels, les maladies et les accidents peuvent avoir des conséquences durables sur la capacité de travail et les revenus, la prévoyance professionnelle n'est pas

un luxe mais une nécessité. Elle garantit non seulement un revenu de substitution en cas d'incapacité durable, mais aussi une retraite digne pour les exploitants et leurs employés.

En conclusion, on peut dire que l'évolution des données sur les assurances agricoles Agrisano dans le canton de Fribourg des dernières années montre un secteur stable mais en transition, avec une amélioration générale de la couverture des risques et une augmentation significative des montants assurés. Cette dynamique est le reflet d'une professionnalisation croissante du secteur agricole et d'une gestion des risques plus structurée, appuyée par un service de conseil gratuit auquel les exploitations peuvent faire appel en tout temps.

Agrisano est une assurance conçue pour les familles paysannes, avec des produits simples, adaptés et financièrement avantageux. Grâce à sa proximité avec le monde agricole, elle comprend les réalités du terrain et propose des couvertures efficaces, notamment en cas de maladie, d'accidents ou pour la prévoyance. Son service client est orienté vers l'agriculture, les assurés bénéficient de conseils personnalisés. Agrisano, c'est la sécurité au quotidien pour les exploitations agricoles. (FM)

Agro Service

Plateforme en ligne

La plateforme en ligne est une solution globale pour simplifier l'administration du personnel. Les données des collaborateurs peuvent être saisies en ligne afin d'établir des contrats de travail, des décomptes de salaire et des certificats de salaire.

Déjà 250 exploitations agricoles fribourgeoises utilisent la plateforme en ligne pour établir mensuellement les décomptes de salaire. Il est également possible de combiner la plateforme avec la saisie du temps de travail. Trois possibilités sont à disposition: la saisie manuelle, une timbreuse numérique et la solution de l'application. Dans le cas de l'application, le collaborateur saisit quotidiennement son temps de travail à l'aide de son



SERVICES

téléphone portable, indépendamment du lieu où il se trouve. Il s'agit d'une possibilité déjà utilisée par de nombreux employeurs agricoles.

Cours de cariste selon CFST 6518

Dans le canton de Fribourg, les cours de caristes étaient jusqu'à il y a quelques années surtout pratiqués dans les entreprises industrielles et commerciales et peu répandus dans le secteur agricole. Depuis trois ans, la Chambre fribourgeoise d'agriculture s'occupe également de cette formation. L'objectif est de proposer des cours de la manière la plus efficace et la plus économique possible. Ainsi, plus de 200 agriculteurs et agricultrices fribourgeois.es ont déjà pu suivre un cours de deux jours, à la fois pratique et théorique, et obtenir une attestation de formation.

L'année dernière, de nombreux cours ont pu être organisés pendant les mois d'hiver plus calmes. Ils ont eu lieu aussi bien sur le site de formation que, sur demande, directement sur l'exploitation. Les conditions requises sont l'inscription de six participants minimum par cours, ainsi que la garantie d'une infrastructure et d'au moins un chariot élévateur à contrepoids et un télescopique. (JE)

Expertises et taxations

Durant l'exercice 2024, le service Expertises et taxations a réalisé 428 mandats, contre 449 en 2023. Le nombre de prestations fournies est resté constant, et le volume de demandes témoigne d'une stabilité des besoins. Le service confirme son expertise, en particulier dans le conseil en droit foncier rural, tant pour les bailleurs que pour les locataires, ainsi que dans les domaines de la remise d'exploitation et de la fiscalité.

Sur les 877 dossiers traités entre 2023 et 2024, plus de 89 % portaient sur des questions directement liées au droit foncier rural. Il s'agissait notamment de l'établissement d'attestations de charge maximale, de taxations de la valeur de rendement, ou encore d'estimations de fermages ou de prix licites.

Le service est également fortement sollicité pour des conseils fiscaux et financiers. Le calcul prévi-

sionnel du bénéfice de liquidation, dans le cadre de cessations d'activité, représente une part importante de ces demandes. En 2024, 46 exploitants ont été accompagnés dans la fin de leur activité professionnelle indépendante, avec ou sans reprise familiale.

Parmi les autres prestations majeures figure l'estimation du fermage licite, fondée sur la valeur de rendement selon les dispositions de la Loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA). Les experts collaborent à cet effet avec les communes, paroisses, propriétaires privés et fermiers. Il est systématiquement recommandé d'établir un contrat de bail écrit, en précisant la répartition des charges liées à l'entretien des bâtiments.

Dans le canton de Fribourg, comme dans l'ensemble de la Suisse, la majorité des biens affermés sont des immeubles agricoles. Un contrat-type, accessible sur le site www.agrifribourg.ch, facilite la conclusion de baux à ferme pour ce type de biens et permet d'éviter de nombreuses difficultés. A l'inverse, la rédaction de baux pour des entreprises agricoles, plus complexe, nécessite un accompagnement spécialisé. C'est pourquoi aucun contrat-type n'est disponible dans ces cas.

Le service Expertises et taxations est également chargé de l'estimation de prix licites pour la vente d'immeubles ou d'entreprises agricoles, sur la base de la valeur de rendement. Ces estimations tiennent compte, en plus, des prix réels pratiqués sur le marché lors des ventes de terrains agricoles des cinq dernières années. Une fois établies, elles sont soumises à l'Autorité foncière cantonale (AFC) pour validation.

Enfin, l'année 2024 a été marquée par un changement au sein de l'équipe, avec un départ et une nouvelle arrivée. Grâce à l'expérience des experts en place et à l'engagement du personnel, la transition s'est déroulée de manière fluide. Les compétences ont rapidement été consolidées, et l'équipe poursuit avec rigueur ses efforts de formation continue et de perfectionnement professionnel, afin d'assurer le niveau de qualité exigé par les besoins de nos clients. (RP) •



GERANCES

AGRO Fiduciaire / Treuhand Fribourg

L'année 2024 a été marquée par une dynamique positive et de profonds ajustements structurels au sein d'AGRO Fiduciaire Fribourgeoise SA. Malgré un contexte agricole contrasté, l'AGRO Fiduciaire avons su répondre aux attentes de sa clientèle et poser les bases d'un avenir durable.

Le nombre de mandats a connu une augmentation de 5 %, traduisant la fidélité de ses clients et l'attractivité de son offre. Cette croissance s'explique notamment par une demande renforcée en matière de conseil fiscal, face à une réglementation toujours plus complexe, ainsi que par une forte mobilisation de son équipe sur le terrain.

La migration a été menée à bien vers un nouveau système informatique, conçu pour optimiser la gestion des données, automatiser certaines tâches et offrir une meilleure sécurité. Cette transition a été réalisée sans perturbation pour les clients, tout en améliorant l'efficacité interne.

En 2023, le revenu agricole moyen par exploitation en Suisse s'est établi à Fr. 79'700.–, selon les données publiées par Agroscope en novembre 2024. Ce chiffre global masque toutefois une grande hétérogénéité entre les régions et les types de production, mettant en lumière la nécessité d'un accompagnement toujours plus personnalisé. (agroscope.admin.ch)

Il a été également constaté que les personnes morales, en particulier les sociétés anonymes (SA) et les sociétés à responsabilité limitée (Sàrl), poursuivent leur progression dans le secteur agricole. Bien qu'encore marginales en nombre par rapport aux exploitations individuelles ou en raison individuelle, leur croissance constante traduit une professionnalisation croissante et un besoin accru de structures adaptées à la transmission, à l'investissement collectif et à la protection du patrimoine.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la nouvelle hausse de la TVA (taux normal porté à 8,1 %) au 1^{er} janvier 2024 a impliqué des ajustements comparables pour l'ensemble de ses clients. L'AGRO Fiduciaire s'est mobilisée pour assurer une transition fluide et conforme à la législation.

Portée par des outils modernisés, une équipe renforcée et une croissance continue, AGRO Fiduciaire Fribourgeoise SA aborde l'année 2025 avec confiance et engagement, au service des agriculteurs et des acteurs ruraux romands. (MB)

Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg

L'année 2024 a marqué la première période d'activité de la Société sous sa nouvelle configuration issue des élections statutaires de mai. L'exercice a été caractérisé par une relative stabilité de l'activité, bien que le nombre de demandes de cautionnement ait diminué à 9 (contre 14 en 2023). Cette baisse quantitative a été compensée par une hausse de la complexité des dossiers et des montants sollicités.

Sur les 9 demandes examinées par le conseil d'administration, 7 ont abouti à l'octroi d'une caution, pour un total de Fr. 1'380'000.–. Ces engagements ont principalement soutenu des reprises d'exploitations agricoles (Fr. 705'000.–), des constructions (Fr. 650'000.–) et une restructuration de dettes (Fr. 25'000.–). Fin 2024, la coopérative garantissait 139 prêts pour un montant global de Fr. 14'129'860.45.

L'assemblée générale, dans sa 82^e édition, s'est tenue le 17 mai à Praz, avec la participation de 26 personnes dont 15 sociétaires votants. Le conseil d'administration, pour sa part, s'est réuni à cinq reprises, abordant notamment l'analyse des dossiers, les comptes de la société et la mise en œuvre du nouveau plafond statutaire des cautionnements.

L'organe de révision a contrôlé les comptes le 21 mars 2025 conformément aux statuts. La gérance a assuré la gestion opérationnelle, le suivi financier des débiteurs et le lien entre les parties prenantes.

Dans un contexte de transition, la société a su maintenir une gouvernance efficace et une gestion prudente, confirmant son rôle clé dans le soutien aux exploitations agricoles fribourgeoises. Le professionnalisme des instances et l'engagement



GERANCES

collectif restent les piliers de cette mission solidaire. (MB)

Association d'entraide et de dépannages en agriculture (SECADA)

En 2024, les missions de dépannage ont dépassé les 15'880 heures, dont 970 pour des engagements de type ménager. Ces chiffres constituent un record. Plus que jamais, le SECADA enregistre une demande croissante et s'affirme comme une association appréciée des exploitations agricoles.

Malheureusement, 74 % des interventions répondent à des demandes pour cause de maladie ou d'accident. Que ce soit à l'étable ou à la cuisine, la profession agricole reste fortement exposée aux risques d'accidents et de problèmes de santé. Le solde des engagements de collaborateurs est dévolu à des situations d'absence de personnel, en cas de surcharge de travail, de service militaire, de congés ou de vacances.

L'équipe du SECADA est composée d'une personne engagée à 60 % à taux fixe, ainsi que de 51 collaborateurs intervenant à la demande, selon leurs disponibilités : 28 femmes, dont 13 pour le service ménager, et 23 hommes.

Il convient de relever l'excellente capacité d'adaptation du personnel à la diversité des situations qu'il est amené à rencontrer lors de ses engagements. En cela, il est bien soutenu par les agriculteurs-demandeurs.

Le service ménager propose aussi des mandats de longue durée, pour des interventions régulières, selon une fréquence convenue. Par ailleurs, le SECADA peut s'occuper de la gestion administrative de collaboratrices et collaborateurs engagés directement par les exploitants.

A la fin 2024, l'association comptait 1'017 membres. Les exploitations agricoles non membres peuvent annoncer leur demande d'affiliation afin de bénéficier elles aussi des tarifs préférentiels et de la priorité accordés à ses membres.

La liste du personnel étant en perpétuel change-

ment, au gré des chemins de vie divers de chacun, le SECADA recrute en permanence toute personne qui présente les capacités et la disponibilité pour intervenir dans un ménage ou une exploitation agricole. Contact: 026 467 30 22, ou www.agrifribourg.ch. (GM)

Club des jeunes éleveurs fribourgeois

Le Club des jeunes éleveurs fribourgeois a organisé la 34^e «Junior Bulle Expo» les 6 et 7 décembre 2024 à Espace Gruyère. Cette incontournable exposition rassemble vaches et génisses de deux races principales de bétail d'élevage suisse. Plus de 500 animaux ont été présentés lors de cette édition. Les 3'000 spectateurs provenant de tout horizon ont profité du show et des festivités du week-end.

Les membres du club ont été invités à participer à trois expositions de bétail hors du canton, dont l'exposition Junior Arc Bernois. Comme par habitude, le club des jeunes éleveurs organise une sortie d'une journée qui permet la cohésion du club.

Les passionnés d'élevage âgés de 12 à 35 ans peuvent s'inscrire au club via le site internet www.junior-bulle-expo.ch ou auprès de la Chambre fribourgeoise d'agriculture. (LD)

Société fribourgeoise d'économie alpestre

La saison d'alpage 2024 a une fois de plus posé de grands défis aux alpagistes. Le temps humide a entraîné des pertes de fourrage et des problèmes d'onglons à cause de l'humidité trop permanente. Cependant, malgré les difficultés, la production laitière et les jours alpes ont pu se maintenir à un niveau satisfaisant. L'agriculture suisse dans son ensemble a d'ailleurs traversé une année 2024 marquée par des conditions météorologiques difficiles et une conjoncture économique incertaine.

Le comité s'est engagé au fil de l'année à régler les affaires courantes de la société et à organiser ses activités principales et traditionnelles. Il s'investit continuellement dans l'observation de la situation



GERANCES

des alpages et des problématiques pouvant grever le bon déroulement de la saison d'alpage. Quatre séances de comité ont eu lieu où ce dernier a traité les sujets d'actualité et a poursuivi les activités qui lui sont dévolues. Lors de notre course annuelle qui s'est déroulée dans la région de la Vallée de Joux, nous avons eu le plaisir de jumeler notre course à celle de la Société suisse d'économie alpestre. Cela nous a permis d'accueillir une délégation de membres de la société suisse, notamment avec son président Erich von Siebenthal. La planification de la distribution ainsi que du financement du Guide des bonnes pratiques a également été conclue en 2024 et la distribution a été effectuée à 49 producteurs de fromage d'alpage fribourgeois.

Sur demande de l'administration cantonale, un projet de réflexion sur le contenu du rapport ainsi que le processus de planification et de réalisation des inspections d'alpages a été initié. Un groupe de travail a été constitué dans le but d'analyser le rapport afin de le rendre encore meilleur. La dernière analyse du contenu date de 2019 où un groupe de travail du comité y avait travaillé.

Les 9 et 10 juillet 2024, la SFEA a procédé à l'inspection de 71 alpages et gîtes dans la zone VIII «Le Bourgo», secteur Estavannens de la Commune de Bas-Intyamon et sur la Commune de Gruyères. Ces inspections ont permis de découvrir une belle région parfois méconnue, sujette au manque d'eau lors des années sèches, en particulier pour les alpages proches des sommets dans une zone calcaire. Les inspections organisées par la SFEA sont une excellente occasion de sensibiliser aux futurs défis de l'économie alpestre et de garder un lien fort et important avec les teneurs d'alpage. (FM)

Association fribourgeoise d'élevage ovin et caprin

L'AssOvCap, l'Association des éleveurs de moutons et chèvres du canton de Fribourg, regroupe des membres soucieux de valoriser l'élevage ovins-caprins local et à développer leur passion pour l'élevage. Les buts recherchés sont les échanges entre éleveurs, leur formation et la défense de leurs

intérêts. L'AssOvCap accompagne ses membres dans la gestion des troupeaux et la commercialisation de leurs produits. Elle renforce la filière et favorise le partage de savoir-faire. Depuis janvier 2024, l'association a confié sa gérance à AGRI Fribourg. (FM)

Association suisse des fermiers

En Suisse, environ 4'000 exploitations agricoles ainsi que la moitié de la surface agricole utile sont exploitées en fermage. L'Association suisse des fermiers représente les intérêts de l'ensemble des fermiers et des locataires de parcelles auprès des autorités nationales, cantonales et communales, et demande une application rigoureuse des lois sur le bail à ferme ainsi que sur le droit foncier rural.

Créée en 2022, l'association regroupe aujourd'hui près de 400 membres répartis dans l'ensemble du pays. Le comité directeur se compose de neuf membres, chacun représentant une région géographique. La Suisse romande est représentée par Robert Zurkinden et Gilles Creteigny. La présidence de l'association est assurée par le conseiller national Alois Huber.

Depuis sa fondation, la gérance de l'association est confiée à AGRI Fribourg. En coordination avec les Chambres d'agriculture des cantons du Jura, de Neuchâtel, de Vaud et de Genève, AGRI Fribourg agit également comme interlocuteur principal pour toutes les questions relatives au fermage d'entreprises ou d'immeubles agricoles.

L'Association suisse des fermiers s'engage à renforcer la protection des fermiers et des locataires de parcelles. Elle œuvre à améliorer la base juridique des fermiers, propose un accompagnement professionnel sur les questions de bail à ferme et de droit foncier, et informe régulièrement ses membres des évolutions législatives dans ces domaines, notamment lors de son assemblée générale et de sa journée thématique. En 2024, une journée d'approfondissement sur le thème du droit de superficie a été proposée aux membres de l'association.





COMMISSIONS AGRI FRIBOURG

Pour devenir membre de l'Association suisse des fermiers, il suffit de consulter le site www.fermier.ch ou de prendre contact avec AGRI Fribourg. (RP)

Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre

Les producteurs fribourgeois de betteraves sucrières ont connu une année 2024 exigeante. Bien que la surface cultivée soit restée stable à environ 1'160 hectares, les conditions de culture se sont détériorées. La baisse continue de la teneur en sucre, la propagation rapide de maladies foliaires comme la cercosporiose et la réduction des solutions phytosanitaires disponibles posent de sérieux défis à la filière.

Le rendement moyen a été de 68 tonnes par hectare avec une teneur en sucre de seulement 14 %, un niveau considéré comme très bas. Des valeurs aussi basses ne signifient pas seulement des pertes de productivité pour l'agriculture, mais entraînent également des coûts plus élevés et une efficacité moindre lors de la transformation. Sucre Suisse SA souligne à quel point la teneur en sucre est décisive pour une production de sucre rentable.

Les variétés résistantes aux maladies représentent un espoir. Toutefois, sans une protection adéquate, elles risquent de perdre leur efficacité face à la pression croissante des maladies et des ravageurs. Le manque d'alternatives et la répétition des mêmes substances actives augmentent en outre le risque de résistances.

En réaction à ces évolutions, l'association a initié un nouveau réseau d'échange et de conseil. Un groupe de travail d'agriculteurs intéressés se réunira désormais régulièrement pour des visites de cultures et sera accompagné par des spécialistes. L'objectif est de trouver des solutions pratiques afin de stabiliser les rendements en sucre et d'assurer l'avenir de la culture de la betterave sucrière dans la région.

Malgré tous les défis, le secteur mise sur le dialogue, la collaboration et l'innovation. (JE) •

Commission des Jeunes Agriculteurs Fribourgeois

La Commission des Jeunes Agriculteurs Fribourgeois regroupe une vingtaine de membres issus des sept districts, représentant les deux régions linguistiques et les diverses productions. Elle collabore avec la Commission romande des Jeunes Agriculteurs d'AGORA, la Commission Suisse des Jeunes Agriculteurs ainsi qu'avec d'autres organisations de défense professionnelle.

Le début de l'année a été marqué par la révolte agricole. La commission a soutenu les revendications de l'USP, en insistant sur la problématique des revenus insuffisants. Elle a choisi de ne pas organiser d'actions mais de concentrer ses efforts sur la communication à travers les médias télévisés, radiophoniques et de presse écrite. Des échanges ont également eu lieu avec des parlementaires fribourgeois afin de leur faire part de sa position et de solliciter leur soutien.

En 2024, la commission s'est réunie à cinq reprises pour aborder des questions de politique agricole et rédiger des prises de position. Une soirée d'information sur le thème de l'intégration des nouvelles technologies dans l'agriculture a été organisée. Lors de sa sortie annuelle, la commission a été accueillie par l'entreprise Milco SA pour une visite du site de production et un échange sur le marché laitier. Les membres ont également été invités par la Conseillère aux Etats Isabelle Chassot pour une matinée au Palais fédéral, durant laquelle ils ont assisté aux sessions parlementaires et rencontré les élus fribourgeois. La rencontre annuelle s'est tenue sur l'alpage Les Joux-Dessus, exploité par la famille Chassot.

Tout au long de l'année, la commission veille à transmettre des informations aux 150 jeunes professionnels inscrits sur son réseau. En publiant chaque semaine des contenus vulgarisés sur les réseaux sociaux, elle cherche à créer un lien entre les agriculteurs et la population.

La commission remercie AGRI Fribourg de son soutien et invite les jeunes agriculteurs à rejoindre son réseau! (RP)



COMMISSIONS AGRI FRIBOURG

Commission fiscale

La Commission fiscale s'est tenue début décembre 2024. Elle a notamment traité de divers sujets techniques et des avancements des travaux de bouclage du côté des fiduciaires et de taxation du côté du Service cantonal des contributions.

Plusieurs questions techniques ont été abordées: les nouvelles conditions de rachat dans le pilier 3a liées à la révision de l'OPP3, les modalités de taxation anticipée du bénéfice de liquidation, la pratique actuelle sur les cas de morcellement des parcelles mixtes ainsi que les limites de l'intervention du Secteur d'estimation des immeubles concernant les évaluations de valeur vénale. Finalement, le bénéfice de liquidation ne finit pas d'occuper les spécialistes du domaine. En effet, la problématique des cotisations à l'AVS sur le bénéfice de liquidation a été abordée. Ce sujet a notamment fait l'objet d'une Motion (24.4448) au Conseil national « Nouveau calcul de la rente AVS après l'âge de référence pour les indépendants ». L'avis du Conseil fédéral du 19 février 2025 étant favorable, nous pouvons espérer un dénouement en faveur des personnes exerçant une activité indépendante.

Très peu de changements, en dehors de la possibilité de rachat dans le pilier 3a interviennent durant l'année fiscale 2025. Il s'agit de la déductibilité des frais de transport qui est adaptée ainsi que les seuils des cotisations au pilier 3a. (MB)

Commission d'apiculture

Afin de mieux et bien communiquer entre agriculture et apiculture, plusieurs actions de communication ont été discutées par la Commission d'apiculture AGRI Fribourg en 2024. Le but est le déploiement courant 2025 de plusieurs actions communes. Le plan de communication élaboré pour 2025-2026 a pour objectif de sensibiliser les agriculteurs et le grand public aux enjeux de la pollinisation et de la protection des abeilles. Ces actions s'articulent autour de quatre temps forts, diffusés via différents supports: SMS, réseaux sociaux, communiqués et conférences de presse.

Il sera rappelé qu'il faut effectuer les traitements phytosanitaires ou la fauche en dehors des heures de vol des abeilles (en soirée), privilégier les fauches sans éclateurs pour préserver les insectes pollinisateurs, et favoriser l'installation de ruches en bordure de cultures, notamment de colza. Le message insistera aussi sur l'importance de signaler les nids primaires de frelons asiatiques, souvent situés sous les avant-toits, afin de protéger les colonies. Il est aussi prévu de donner des informations relatives aux visites de ruchers ouvertes au public dans tout le canton. Cette action visera à sensibiliser la population et à mettre en valeur le travail des apiculteurs locaux. Le programme vise à créer un dialogue constructif entre agriculteurs et apiculteurs, améliorer les pratiques agricoles et faire connaître les apports essentiels des pollinisateurs à la biodiversité et à la production alimentaire locale.

La présence croissante du frelon asiatique (*Vespa velutina*) dans plusieurs régions de Suisse et dans le canton représente une menace directe pour l'environnement, l'agriculture et l'économie locale. Le canton de Fribourg, avec ses nombreuses exploitations agricoles, ses ruchers est particulièrement concerné par cette espèce invasive. Face à cette menace, la détection précoce et la destruction des nids sont cruciales. Les nids primaires apparaissent dès le printemps, souvent sous les avant-toits ou dans des abris de jardin. Il faut être vigilant et signaler tout nid suspect. (FM)

Commission de formation professionnelle et Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Les travaux relatifs à la réforme de la formation de base ont avancé en 2024, au niveau suisse. La commission attend de connaître les conditions d'application pour l'année 2026 afin de planifier les nouveaux cours qui seront plus onéreux. Chaque année sont effectués plus de 800 jours de cours interentreprises sur le site de Grangeneuve. (FM) •



COMMISSIONS AGRI FRIBOURG

Commission des Jeunes Agriculteurs Fribourgeois

Bapst Francis, Cormagens
Bielmann Florian, Rechthalten
Castella Florian, Sommentier
Dafflon Vincent, Autigny
Derron Kevin, Praz
Dougoud Alain, Middel
Ducry Iwana, Dompierre
Favre Florian, Le Crêt
Fragnière Loïc, Avry-dt-Pont, vice-président
Gaillet Luc, Mur (FR)
Genoud Margaux, La Joux
Guilland Sven, Lugnorre
Macheret William, Vuisternens-en-Ogoz
Maillard Steve, Chatônny
Paternieri Marco, Ponthaux
Philipona Robin, Marsens, président
Piller Jan, Giffers
Renevey Benoît, Payerne
Rey Damien, Châtônny
Rouiller Loïc, Romont
Ruffieux Alexandre, Gumezens
Schöpfer Dominique, St. Antoni, vice-présidente
Wicht Sarah, Rueyres-Treyfayes

Commission fiscale

Bovet Marc, CFA, président
Castella Benoît, Grangeneuve
Losey Michel, Sévaz
Maillard Cédric, Grangeneuve, secrétaire
Ménétrety Frédéric, CFA
Sturny Heribert, Grangeneuve

Commission d'apiculture

Aeschlimann David, Mannens, vice-président
Chassot Arnold, Chésopelloz
Ducotterd Christian, Grolley
Kamm Valentine, 3^e arrondissement forestier, Bulle
Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire
Oberson Charles, Le Pâquier, président
Protze Joachim, insp. cant. des ruchers, SAAV
Ruggli Dominique, Grangeneuve

Commission de formation professionnelle

Bise Philippe, Murist
Carrard Serge, Châtillon
Favre Edgar, Le Crêt
Linder Werner, Düringen
Mauron Eric, Autafond, vice-président
Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire
Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes
Pochon Olivier, Châtillon
Rouiller Philippe, Romont, président
Schöpfer Lukas, St. Antoni
Monney Laurent, Grangeneuve, invité
Ruggli Dominique, Grangeneuve, invité

Commission fribourgeoise des cours inter-entreprises en agriculture

Linder Werner, Düringen
Mauron Eric, Autafond
Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire
Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes
Rouiller Philippe, Romont, président
Monney Laurent, Grangeneuve, coordinateur

Etat des membres nommés à fin décembre 2024

CFA: Chambre fribourgeoise d'agriculture

SAAV: Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

MEMBRES D'HONNEUR AGRI FRIBOURG

Corminboeuf Pascal, Domdidier
Fasel Josef, Alterswil
Maillard Francis, Marly



DELEGUES AGRI FRIBOURG A L'ASSEMBLEE DE L'USP

Bapst Philippe, Ependes
Bise Sébastien, Cheyres
Blaser Martin, Granges-Paccot
Borcard Jean-François, Grandvillard
Braillard Frédéric, Besencens
Brügger Adrian, Düdingen
Chassot Murielle, La Tour-de-Trême
Fuhrer Daniel, Courtepin
Liaudat Karin, Châtel-St-Denis
Magnin Régis, Ursy
Martin Joël, Avry-sur-Matran

Maudonnet Vincent, Bossonnens
Ménétrety Frédéric, Estavayer-le-Lac
Moser Michael, Kerzers
Philipona Robin, Marsens
Piller Judith, Oberschrot
Pittet Christophe, Vuadens
Pittet Etienne, Romont
Schafer Denise, Wünnewil
Schöpfer Lukas, St. Antoni
Spahr Daniel, St-Aubin
Zbinden Marc, Zumholz

COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR AGRI FRIBOURG

Bapst Philippe, Ependes
Blaser Martin, Granges-Paccot
Borcard Jean-François, Grandvillard
Bosson Frédéric, Sivrize
* Brügger Adrian, Düdingen, président
* Chassot Murielle, La Tour-de-Trême, vice-prés.
Fragnière Loïc, Avry-devant-Pont
Jungo Alain, Tenlingen
Liaudat Karin, Châtel-St-Denis
* Maudonnet Vincent, Bossonnens
Moser Michael, Kerzers
* Nicolet Yves, Cottens
Oberson Patricia, Romont
* Piller Judith, Oberschrot
Pittet Christophe, Vuadens
* Pittet Etienne, Romont
* Schafer Denise, Wünnewil, vice-présidente
Schöpfer Lukas, St. Antoni
Siegenthaler Pascal, Tavers
* Spahr Daniel, St-Aubin
Von Niederhäusern Heinz, St. Ursen
Zamofing Dominique, Posieux

Invités avec voix consultative:

Castella Didier, DIAF
Degen Nadine, Grangeneuve
* Ménétrety Frédéric, CFA
Philipona Robin, CFA
Toffel Pascal, Grangeneuve

*** Membres du comité directeur**

CFA: *Chambre fribourgeoise d'agriculture*

DIAF: *Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts*

Etat des membres nommés à fin décembre 2024

